

LE PROGRES DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

BELANGER & Cie, Propriétaires-Éditeurs.

Maison-Twose, rue Wellington.

L. A. BELANGER, Administrateur.

SHERBROOKE, P. Q., VENDREDI 4 NOVEMBRE 1887.

Cartes d'Affaires.

AVOCATS.

BELANGER & GENEST.
AVOCATS ET PROCUREURS EN LOI,
Sherbrooke. Etude : Maison Twose,
rue Wellington.

MM. Belanger et Genest se chargent des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il y aura tous les circuits du district de St. François et toutes les cours de la province de Québec. Les Canadiens des Etats-Unis qui ont des affaires à transiger au Canada, feront bien de s'adresser à eux.

JOSEPH ED. GENEST.

Jos. L. Terrill, B. C. L.

SHERBROOKE & STANSTAD. Etude à Sherbrooke : Maison Odell.

CAMIRAND, HURD & FRASER.

AVOCATS—Maison McNeil, Sherbrooke, P. Q.

HALL, WHITE & CATE.

AVOCATS—Maison du bureau d'enregistrement, Sherbrooke, P. Q.

J. S. BRODERICK.

AVOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

F. CAMPBELL, L. L. B.

AVOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Bureau à Windsor Mills ouvert tous les samedis.

G. L. DE LOTTINVILLE.

AVOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Donnera une attention toute particulière aux collections. Bureau à Magog ouvert tous les lundis.

E. CHARTIER.

AVOCAT—Bureau : Nouvelle maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. M. Chartier pratique dans les deux langues.

J. LEONARD, L. L. B.

AVOCAT—Bureau : maison McManamy, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

J. H. N. RICHARD, L. L. B.

AVOCAT—Sherbrooke, P. Q. Suivra tous les circuits. Bureau à Windsor Mills, A.M., et Richmond, P.M., tous les lundis.

NOTAIRES.

Archambault & Archambault

NOTAIRES ET AGENTS D'ASSURANCE, Maison Beckett, Sherbrooke.

J. N. Thibodeau.

NOTAIRE, Agent d'Assurance, d'Immeubles, etc., Agnès (Lac Mégantic), P. Q.

F. X. LEMIEUX, B. C. L.

NOTAIRE, Weeden Station, P. Q.—Commissaire de la Cour Supérieure, agent du Crédit Foncier Franco-Canadien, agent d'immeubles et de prêts sur hypothèques

F. LESSARD.

NOTAIRE, Garthby, P. Q. Bureau à Weeden, ouvert depuis le mardi soir jusqu'au jeudi matin, chaque semaine.

MEDICINS.

DR. PANTALEON PELLETIER.

MEDICIN ET CHIRURGIEN, Gradué à l'Université Laval, Québec, ex-aidant Chirurgien de l'Hôpital de Marine de Québec. Bureau : Maison Roy, Avenue Bowen, Sherbrooke-Est.

DR. L. W. DOWLIN.

DENTISTE—Bureau : Maison Tuck & McNeil, Sherbrooke, P. Q.

DR. G. V. PROVOST.

MEDICIN VÉTÉINAIRE. Bureau de consultation, porte voisine du Railroad Hotel, rue Factory Sherbrooke. 30

DIVERS.

LOUIS PAQUETTE.

SAISON DE BARBIER-COIFFEUR de première classe, maison McManamy, rue Wellington, Sherbrooke. Satisfaction garantie à la clientèle.

C. M. NOEL.

HUISSIER de la Cour Supérieure, St. François de Wolfestown, P. Q.

M. Noël se charge aussi de toutes les affaires de collection, de liquidation et autres qu'on voudra bien lui confier. 45

ALEX. GARWOOD.

PEINTRE ET DECORATEUR de maisons, fresques, enseignes, etc. Atelier, rue Factory, Sherbrooke. Téléphone à sa résidence, rue Prospect. 176

F. X. Brunelle.

HUISSIER de la Cour Supérieure, Weeden, P. Q. M. Brunelle se charge aussi des entrées de fonds à conditions faciles.

W. STEPHEN PEARCE.

REPENTEUR PROVINCIAL—Lennoxville et Lac Mégantic. 153

A. PERIARD.

LIBRAIRE-ÉDITEUR, IMPORTATEUR et Relieur. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence. No. 23, rue St-Jacques, Montréal, près du palais-de-justice. Boîte 1384 bureau de poste. 158

F. S. A. Pelletier.
REPENTEUR PROVINCIAL—Maison Beckett, Carré Commercial, Sherbrooke.

CHARLES BLANCHET.
BARBIER-COIFFEUR de première classe, garantissant la plus entière satisfaction aux clients. No. 102 rue Wellington, porte voisine du Commercial Hotel, Sherbrooke.

Banque des Cantons de l'Est, SHERBROOKE, P. Q.

Capital payé.....\$1,376,000
Fonds de réserve.....300,000
Dépôts.....889,300
Change de valeurs étrangères et monnaie des Etats-Unis achetée et vendue. Facilités pour la rentrée de fonds de toutes sortes sur garanties ou coupons. Billets reçus en recouvrement. Département d'épargne : dépôts acceptés depuis le montant d'un dollar en montant. 167
Heures de bureau, 10 à 3 : les samedis, 10 à 1.

DOMINION HOUSE,
(ANCIENNE MAISON DUBOIS),
Acton Vale, - P. Q.

Cet hôtel, si bien connu du public, recouvrera nécessairement la vogue qu'il avait autrefois. Sa situation, vis-à-vis la gare du Grand Tronc et voisin du bureau de poste, en rend l'accès des plus faciles. On trouvera toujours : bonne table, bons lits et liqueurs de choix.

A. L. DESÈVE, Propriétaire.

Sherman Hotel,
SCOTSTOWN, P. Q.

Cet hôtel, situé près de la gare du chemin de fer International, offre tout le confort désirable au public voyageur. Bonne table, bonnes chambres, liqueurs de premier choix. Repas en tout temps. Tabacs et cigares exquis. Prix modérés. Une bonne cour ainsi que de vastes écuries en rapport avec l'hôtel. A. G. SHERMAN, propriétaire.

Scotstown Hotel,
SCOTSTOWN, P. Q.

Cet hôtel est l'un des meilleurs des environs. Les commis-voyageurs y trouveront des salles convenables pour étaler leurs marchandises, et les touristes sont traités au gré de leurs désirs. Liqueurs délicieuses et d'égales excellents. La table ne laisse rien à désirer. Attendant à l'hôtel se trouvent une bonne cour et de vastes remises. Prix populaires. C. W. B. FRENCH, propriétaire.

HOTEL WEEDON,
ANCIEN HOTEL DUBUC,
Weeden Station, P. Q.

G. CORRIVEAU, Propriétaire.

Cet hôtel, situé à proximité de la gare du Québec Central (côté sud), a été amélioré et est meublé en neuf, il contient de magnifiques chambres et offre tous les avantages possibles au public. La table est excellente. Les agents de commerce y trouveront des salles spacieuses pour étaler leurs échantillons. Voitures et chevaux à la disposition des voyageurs. Prix modérés.

SAINT LAWRENCE HALL,
MONTREAL.

L'hôtel le plus fréquenté de Montréal et l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Situé au centre de la ville et des affaires, à proximité du bureau de poste, des bâtiments publics et autres places d'intérêt. Possède 250 chambres richement meublées et décorées. L'hôtel est éclairé par la lumière électrique et muni d'un ascenseur. Voitures à l'arrivée et au départ des trains ou des bateaux à vapeur. Prix modérés.

HENRY HOGAN, Propriétaire

SHERBROOKE HOUSE,

Coin des Rues King et du Depot, SHERBROOKE, P. Q.

Cet hôtel vient de se relever de ses cendres comme un vrai phénix, et ses proportions intérieures et extérieures en font l'un des plus beaux établissements du genre. C'est réellement un édifice nouveau, grandement amélioré, ayant des chambres bien éclairées, bien aérées et meublées de la plus jolie manière. Excellents ventilateurs. L'hôtel est pourvu de tous les commodités modernes, comprenant salles de bains, barbière, latrines, etc. Les hôtes y trouveront le même confort que chez eux. Prix courants pour les voyageurs et les pensionnaires à long terme.

JOSEPH L. COTÉ, Propriétaire.

PRINCE OF WALES HOTEL,

(Ci-devant tenu par M. B. McAlulay)

Lac Mégantic, P. Q.

J. MOQUIN, Propriétaire.

Cette hôtellerie a été améliorée et mise sur un pied de première classe. La voiture va à la gare pour l'arrivée et le départ des trains, gratis.

Voitures et chevaux à louer pour l'usage des voyageurs.

Les agents de commerce y trouveront des salles convenables pour y déposer leurs échantillons. 10

Le Progres de l'Est.

SHERBROOKE, 4 NOVEMBRE

Au Lac St-Jean.

CHRONIQUE DE VOYAGE.

LA RIVIÈRE SAGUENAY

(Suite.)

Une chose qui amuse beaucoup les voyageurs, en longeant les flancs hérissés du cap Trinité, c'est ce qu'on appelle le "jet des pierres." Au pied de ce géant des montagnes, le vaisseau qui les porte paraît avoir les dimensions d'un copeau et l'homme la taille d'une fourmi. Par un curieux effet d'optique, on se croit au rivage et cependant des centaines de pieds nous en séparent. Un garçon de bord apporte unseau rempli de petits cailloux sur le pont et tout le monde fait cercle. Rien de plus facile en apparence que d'atteindre le rocher. Rien de plus trompeur. Les plus forts s'essayaient et croient que leurs projectiles vont rebondir sur le bateau. A leur grande stupefaction, ils n'atteignent point le quart de la distance. Tout le monde revient bredouille. Et les spectateurs se tordent de rire. Les américaines les plus austères n'y peuvent tenir. Notre ami Cloran apparaît sur la scène. Tout le monde d'un commun accord l'appelle à soutenir la réputation de ceux de sa race dans l'art de lancer des pierres. Il en saisit une, il s'élance et... pan!

La pierre est à l'eau,
Dondaine,
Cloran a manqué,
Dondé!

Dire si cette scène est comique et désopilante, ça se comprend facilement. Le vieux capitaine nous a dit qu'il a "pris bien du monde" de cette façon.

Morale : ne mesurez point la distance d'après les apparences. Les géants sont toujours loin des pygmées, même lorsqu'ils en sont proches. C'est le cas de rappeler ce qu'il y a de futile dans les efforts de ces pauvres mercenaires de la plume qui passent leur temps à décrier et dénigrer leurs adversaires ; de ces déclassés, des délégués, comme disait Veillot, qui se sont donné pour mission.

Avant de dire adieu à ces caps, n'oublions point de rappeler que la piété des fidèles y a, ces années dernières, érigé une statue de la Vierge, qui se trouve sur un plateau, environ trois cents pieds au-dessus de la rivière. En passant, tout le monde se découvre et les catholiques la saluent au chant de l'« Ave Maria Stella ».

Quelle scène émouvante ! Les Américains eux-mêmes étaient émus jusqu'aux larmes.

TADOUSSAC.

Il était sept heures passé lorsque le bateau entra dans ce port célèbre. Nous eûmes juste le temps de visiter l'église, l'une des plus anciennes du pays, où se voit encore un Enfant-Jésus cadeau de Louis XIV.

On sait que cet établissement remonte aux premiers temps de la colonie. Son histoire de 1640 à 1782 est celle des missions des Jésuites. Depuis cette dernière date, les prêtres séculiers en ont fait un poste important en rapport avec la colonisation dans la région du Saguenay et du lac St-Jean. Autrefois, il n'y avait point d'autre route que celle de la rivière. En 1828, époque de l'exploration faite par le gouverneur, il n'y avait là que la chapelle, la maison du commis de la compagnie de la Baie d'Hudson, une boutique de forge, deux magasins et six cabanes. On y a toujours fait la traite des pelleteries. La compagnie y possède encore une agence et y achète les fourrures.

Dans la langue montagnaise, d'après le dictionnaire de Mgr Lafleche, le mot Tadoussac vient du cri Totoussah, pluriel de Totouss, qui veut dire ramelle.

Rappelons ici quelques vieux souvenirs. Cet endroit était aussi nommé par

les sauvages *Sadilege*. Voici la description qu'en donne un missionnaire jésuite : "C'est un lieu plein de rochers et si hauts qu'on dirait que les géants qui voulurent autrefois combattre les dieux avaient jeté en cet endroit les fondements de leur escalade. Le grand fleuve Saint-Laurent fait quasi dans ces rochers une baie ou une anse qui sert de port et d'assurance aux navires qui voguent en ces contrées ; nous appelons cette baie Tadoussac. La nature l'a rendue fort commode pour l'ancrage des vaisseaux ; elle l'a bâtie en rond et mise à l'abri de tous les vents."

Un autre missionnaire, écrivant en 1720, dit de son côté : "Tadoussac est un bon port... ; sa figure est presque ronde ; des rochers escarpés d'une hauteur prodigieuse l'environnent de toutes parts et il en sort un petit ruisseau qui peut fournir de l'eau à tous les navires. Tout ce pays est plein de marbre ; mais sa plus grande richesse serait la pêche des baleines."

La plupart de nos géographes ont marqué une ville au port de Tadoussac ; mais il n'y a jamais eu qu'une maison française et quelques cabanes qu'élevaient les sauvages pour le temps de la traite, et qu'ils emportaient ensuite comme on fait des loges d'une foire ; et ce n'est en effet que cela. Il est vrai que ce port a été longtemps l'abord de toutes les nations sauvages du nord et de l'est ; que les Français s'y rendaient dès que la navigation était libre, soit de France soit du Canada ; que les missionnaires profitaient de l'occasion et y venaient négocier pour le ciel. La traite finie, les marchands retournaient chez eux, les sauvages reprenaient le chemin de leurs villages ou de leurs forêts, et les ouvriers évangéliques suivaient ces derniers pour achever de les instruire.

Le premier missionnaire régulier fut le père De Quen, qui arriva à Québec en 1639 et s'y rendit en juin 1640, alors qu'il y baptisa une quinzaine de sauvages.

Le nom de ce célèbre missionnaire vient d'être donné à une station télégraphique le long du chemin de fer du lac St-Jean. Seulement on a corrompu le nom en l'écrivant *De quen*. Ce poste se trouve à six milles de la Pointe-aux-Trembles, ou St-Louis de Métabetchouan.

Le nom du dernier missionnaire Jésuite est LaBrosse, qui remplaça le père Coqart en 1766. C'est lui qui a laissé un dictionnaire montagnais, qui lui avait coûté huit longues années de travail. C'est aussi lui qui avait traduit l'Evangile en cette langue et l'avait fait copier aux sauvages, à défaut d'imprimerie.

Il mourut à Tadoussac le 11 avril, 1782, à l'âge de 70 ans, et fut enterré dans la chapelle par M. Compain, curé de l'île aux Coudres.

C'est le père La Brosse, dit M. J. C. Taché, dans ses *Forêts et Voyages*, qui a mis la dernière main à cette belle chrétienté montagnaise si pleine de foi et de piété. Il a écrit la plupart des livres religieux qui sont encore en usage chez les montagnais, a composé un dictionnaire de la langue de ce peuple et traduit des passages considérables de la Sainte-Ecriture dans cette langue. Le père La Brosse a encore répandu, chez ses bons sauvages, l'usage de la lecture et de l'écriture qui s'est transmis de génération en génération dans toutes les familles de cette tribu jusqu'à ce jour.

Maintenant commence l'histoire de Tadoussac moderne.

On lit dans le rapport sur les missions des townships, publié en mars 1863, que Tadoussac, "ce poste si ancien, a pris un peu d'importance par le commerce assez considérable de bois qui s'y fait ; mais la population résidente n'est que de quelques familles. Ce poste est visité par les pères Oblats qui, dorénavant, résident à leur mission de Betsiamis, ils ont abandonné les Escoumins, qui sont devenus une paroisse régulière, pour s'occuper uniquement des missions."

(A suivre).

L. C. B.

NOVEMBRE.

Novembre s'ouvre par un glas. Aucun mois n'est plus désolé. Sa consécration au culte des morts et l'innérrable tristesse de la nature en font l'époque la plus lugubre de l'année. C'est l'heure où l'homme songe forcément à ses fins dernières, et faisant un retour sur lui-même, devient meilleur. Les premiers gels de septembre ont mordu les feuilles vertes ; octobre a rougi les plaines et jauni les érables, c'est vrai, mais le soleil à des rayons encore ardents, la brise qui passe dans les bras décharnés des grands arbres est encore tiède ; l'été des sauvages, comme un regain de jeunesse, réchauffe le cœur et les membres ; ce sont les adieux de la belle saison, mais novembre venu, tout ce qui faisait le charme de l'été, la forêt vivante, le parterre odorant, la chanson des nids, la moisson dorée, l'eau limpide, tout, jusqu'au léger nuage blanc, tout a changé, ou disparu. Le ciel est blafard, l'onde est trouble, le bois se déserte, les nuées sont grisâtres ; le pied des bestiaux ne foule plus le chaume, les nids sont vides, la plaine nue, la vie absente. Ce n'est plus l'automne salubre qui rit dans les arbres chargés de fruits, et ce n'est pas encore l'hiver aux blanches frimas.

L'homme, soucieux et prudent, se précautionne contre les mois rudes. Les doubles croisées apparaissent aux fenêtres, on clôt toutes les ouvertures ; la ouate molle bouche les interstices ; le père de famille jette un œil inquiet sur son bûcher. Le jour est court et la lampe s'allume de bonne heure. La veille sera longue. Adieu les promenades dans l'air balsamique ! La pluie fouette les vitres, ou la grêle crépite sur le toit, ou la neige tombe en flocons drus. Les chaudes fourrures, qui sentent le campfire, sortent des armoires et des coffres. La boue forte des campagnes, la boue sale des villes s'attache à vos semelles. Viennent donc l'hiver pluvieux et au plus tôt !

Mais vous avez des vôtres qui dorment au cimetière, et tous les soirs la cloche de la paroisse tintera pour les rappeler à votre mémoire, et du fond du cœur une ardente prière s'échappera pour les chers absents.

De profundis !
Aujourd'hui, c'est le premier novembre, et l'on célèbre la fête de tous les saints nobles, les saints mendiants, saints canonisés ou saints obscurs, ceux qui ont leurs parchemins dans le calendrier, comme l'immense armée inconnue qui remplit l'empyrée. C'est dans ces innombrables multitudes, parmi ces milliers de bienheureux, que se trouvent nos enfants envolés avant l'heure, nos sœurs parties avec leur purté, nos mères sanctifiées par l'amour de la famille et le dévouement de tous les jours, nos pères qui ont lutté pour nous et nous ont fait ce que nous sommes. C'est ce matin leur fête, mais dès maintenant on donne un souvenir aux saints futurs, aux morts non épurés, qui attendent dans l'expiation le moment d'entrer dans les phalanges célestes.

Ce soir, les âmes se répandront sur la terre, elles viendront supplier leurs proches de songer à elles : *Salvate vos, amici mei !* Ce soir, les enfants vont se réfugier dans le giron de leur mère, frappés de frayeur ; s'ils allaient voir des revenants ! Pas un ne gagnera seul son petit lit où l'attendent l'oreiller moelleux et les chaudes couvertures. Les grands, les hommes faits eux-mêmes n'entrèrent dans une pièce obscure, où ils pénétrèrent tous les soirs, que la bougie à la main, ou un compagnon à leurs côtés. C'est ce soir que personne ne troublera le silence des greniers et des caves. Le garçon de ferme, qui fait son train à la lueur du fanal, en proie aux soubresauts, croit voir un fantôme dans toutes les ombres qui se jouent aux pans de l'étable, ou entendre le sursaut d'une âme en peine quand ses bêtes respirent. Le fossoyeur, pour tant d'habitude trop familier avec les morts, ne pénétrera pas d'un pied ferme dans leur enclos, de même que le bedeau ne sonnera ses cloches, n'exécutera les funèbres volées de la vigile des morts, que la crainte dans les chairs. Ce soir, tout le monde, jeunes et vieux, redoutera les ténèbres.

A. LUSIGNAN.
La Toussaint, 1887.

Nouvelles du Canada.

—La dépense totale de la ville de Toronto pour l'année 1886 atteint la somme de \$3,702,643, soit plus de \$10,000 par jour.

—Sir Ambrose Shea est parti de Saint-Jean de Terrebonne pour New-York, en route pour les îles Bahamas, où il va prendre possession de la charge de gouverneur.

—Les premiers entrepreneurs du chemin de fer de la rivière Rouge n'ont pas encore été payés, en conséquence les travaux ne pourront pas être repris d'ici à quelque temps.

—Le *Manitoba* dit que des arrangements définitifs ont été conclus par lesquels la construction du chemin de fer de la Vallée de la Rivière-Rouge est assurée pour cet automne.

—Un nommé Edward Cunningham, âgé de 25 ans et demeurant rue du Bord de l'Eau, Montréal, manouvrait une grue sur le quai, quand le rafale de sucre en construction près du quai défonça, et la grue tomba sur lui. On le transporta à l'hôpital Notre-Dame, où il mourut presque tout de suite.

—Il ne se passe pas de semaine sans que des changements considérables de bestiaux partent des ranches du Nord-Ouest, pour l'Angleterre, via Montréal. Les opérations commerciales de cette source promettent de prendre un grand développement l'an prochain.

—Le *Citizen* d'Ottawa, un des principaux organes du parti conservateur, proteste contre l'intolérance de certains orangistes qui blâment Sir Alexander Campbell d'avoir offert l'hospitalité à Son Eminence le Cardinal Taschereau lors de sa visite à Toronto.

—Deux des enfants de M. Octave Langevin, cultivateur à Laval allèrent voir labourer un voisin nommé O'Neil, dans le champ duquel un jeune poulain était en liberté. Dans ses courses folles, l'animal envoya une ruade dans le bas ventre à l'un des enfants, âgé de quatre ans, qui expira une demi-heure après.

—Les courtiers réguliers n'ont pas de chance dans leur croisade contre les *bucket-shops*. Un juge de Chicago vient de décider en faveur de ces derniers. Nous verrons avec plaisir la disparition des *bucket-shops*, mais les déboires de la Bourse régulière ne nous émeuvent pas. Les deux institutions ont beaucoup de ressemblance et toutes deux sont des causes de ruine pour beaucoup.

—Un déplorable accident est arrivé aux scieries Hall à Montmorency. Un jeune garçon de quatorze ans, Gaudios Bédard, fils de M. Elzéar Bédard, charpentier de l'endroit, travaillait aux scieries, lorsqu'il a été frappé au bas-ventre par une dosse (slab). Quoiqu'il n'y eût aucune marque extérieure, le pauvre garçon commença à éprouver de grandes douleurs, et son état empira rapidement jusqu'à ce qu'enfin la mort mit un terme à ses souffrances.

—Une bien triste affaire est arrivée à Lorne, comté de Picton, Ont. Il paraît qu'une fille de M. McKay, menuisier, souffrait d'une maladie et prenait pour remède du boeuf, du fer et du vin. Mercredi dernier, quand sa mère alla lui donner sa dose ordinaire, elle se trouva de bouteille et tendit à sa fille un verre d'acide carbonique. La malade dit aussitôt : "Ma mère, vous m'avez tuée, mais je vous pardonne." Sa mère alors reconnut son erreur et devint affolée. L'enfant demanda son père, mais avant son arrivée elle perdit l'usage de la parole et mourut le lendemain. L'infortunée était âgée de 16 ans.

Nouvelles des Etats-Unis.

—Il vient de se fonder à New-York une nouvelle société, l'Union politique indépendante des races latines, laquelle compte déjà, dit-on, près de cinq cents membres.

—La cour suprême du Massachusetts vient de décider que les cercles privés pouvaient vendre en tout temps des boissons alcooliques à leurs membres, sans violer, en cela, les lois de l'accise ou du dimanche.

—Le président et Mme Cleveland se reposent dans leur maison de campagne d'Oak View, près de Washington, des fatigues de leur récent voyage dans l'Ouest et le Sud. Mme Cleveland est dans un état de santé parfaite ; mais le président est menacé, dit-on, du retour du rhumatisme qui l'a fait souffrir l'hiver dernier.

—De grands préparatifs sont faits en ce moment pour assurer l'exécution des anarchistes qui doivent être pendus le 11 novembre, à Chicago. Le shérif a décidé de limiter le nombre de personnes qui doivent y assister à quelques représentants de la presse, et aux autorités dont la loi exige la présence. On dit que le gouverneur Oglesby accordera un court sursis aux condamnés pour leur permettre de se préparer à la mort. Les prisonnières ont été priées par un officier de la prison, d'aider à la confection des linéaux et des capuchons qui doivent être employés pendant l'exécution.

—On trouve dans l'histoire du chien des traits remarquables d'intelligence de cet animal ami de l'homme mais il en est peu qui puissent être comparés à celui que nous allons rapporter. M. Templeton, dit l'*Albany Journal*, était dans sa forge à remettre une pointe à un pic. Le nouvel acier fut brûlé dans le feu et au lieu de se souder, il vola en une douzaine d'éclats dont l'un frappa le forgeron au dessus de l'œil droit avec une telle force qu'il y demeura attaché au front. L'homme chancela et tomba en arrière sans connaissance. Combien de temps demeura-t-il ainsi, c'est ce qu'il ne peut dire, mais quand il revint à lui, il vit le chien étendu au milieu de la boutique se lamentant comme un être humain et se frottant le museau dans la poussière du sol. Le morceau d'acier qui avait frappé M. Templeton était à une faible distance. Le fidèle animal avait arraché avec ses dents le fer rouge du front de son maître et il s'était lui-même affreusement brûlé la gueule.

"PROGRES DE L'EST"

ABONNEMENT :

BI-HEBDOMADAIRE, CANADA ET ETATS-UNIS :
Un an, \$2.00 ; 6 mois, \$1.00 ; 3 mois, \$0.50.
HEBDOMADAIRE :
Un an, \$1.00 ; 6 mois, \$0.50 ; 3 mois, \$0.25.
En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez.

Le Progres de l'Est.

SHERBROOKE, 4 NOVEMBRE

Bulletin du Jour.

CANADA.

—Le dépense totale de la ville de Toronto pour l'année 1886 atteint la somme de \$3,702,643, soit plus de \$10,000 par jour.

—Depuis le 1er janvier, 2,900 actions, ont été inscrites en Cour Supérieure, à Montréal. L'an dernier, à pareille époque, il y en avait 2,710, ce qui donne pour 1887, une augmentation de 250.

—M. W. F. Middleton donne avis qu'il demandera un divorce contre sa femme, Mme Mary Froude Middleton, à la prochaine session du parlement fédéral. L'on croit à Ottawa que les prétendus télégrammes de Mme Middleton sont des faus.

—Chartier, qui a été condamné, mardi, 25 octobre dernier, aux assises criminelles de Québec à 9 mois de prison pour un vol de \$40, est ce même employé dont le renvoi par le gouvernement Mercier a été si vivement critiqué par la presse bleue.

—C'est l'île du Prince Edouard qui possède la plus petite banque du monde entier. Elle est connue sous le nom de *Farmer's Bank Rustico*. Son actif s'élève à \$20,408 et son passif est de \$20,112, de sorte qu'il lui reste un surplus de \$296.

—Stillwell, éditeur et administrateur du *Glengarry*, a été condamné à Cornwall, à deux mois d'emprisonnement et à payer \$500, pour libelle contre M. Purcell, député libéral de Glengarry. On se demande si le Ministre de la Justice ne suivra pas le précédent qu'il a lui-même établi dans l'affaire Maguire en ordonnant la mise en liberté de Stillwell.

—Le colonel Cameron, gendre de Sir Charles Tupper, est arrivé d'Angleterre et il est rumeur qu'il va succéder à Sir Frederic Middleton comme commandant en chef de la milice canadienne. Sir Middleton ne veut pas abandonner sa position, mais Sir Tupper insiste afin de l'obtenir pour son gendre. Il se pourrait que Sir Middleton devienne commandant du collège militaire de Kingston.

—On écrit de Saint-Elphège, comté de Yamaska, que durant la tempête de lundi dernier, le vent, qui a causé tant de dégâts dans toutes les parties de la province, a entièrement démolé la nouvelle église en voie de construction. L'extérieur de cette église était à peu près terminé et le clocher était déjà élevé ; il ne restait plus que l'intérieur à achever. C'est pour les braves paroissiens de Saint-Elphège une perte très sensible.

ETATS-UNIS.

—Teemer a battu Gaudaur à la course qui a été faite sur le lac Maranacook, à cause du mauvais temps, dit-on.

—Environ 50 personnes ont péri lors du naufrage du vapeur *Vernon*. Un seul homme de l'équipage a été sauvé.

—Un barbillon de Williamburg, N. Y., du nom de Louis Phailier, a tué sa femme à coups de revolver et s'est ensuite suicidé.

—Une violente épidémie de fièvre typhoïde sévit à Cincinnati, O. On affirme que plus de cinq cents personnes sont atteintes actuellement de cette maladie.

—Dans un accès de folie subite, un Allemand du nom de Bruckner, à Allentown, Pa., s'est levé la nuit, a tenté de tuer sa femme, qui lui a échappé, et s'est coupé la gorge.

—L'un des bâtiments d'emballage de la Dynamite Atlantic Co., à High Bridge, N. J., a sauté par une explosion. Quatre hommes ont été tués et il est impossible d'en trouver aucune trace.

—Pendant des funérailles qui ont eu lieu à Sycamore, Ohio, les chevaux attelés au corbillard ont pris le mors aux dents et la voiture a été mise en pièces. Le cercueil a été précipité sur la route, s'est brisé et le corps a été roulé dans un fossé. Une panique générale s'est déclarée parmi les assistants et plusieurs personnes ont été blessées.

EUROPE.

—On rapporte que la barque britannique *Templebar*, en destination de Rio Janeiro, s'est brisée dans le chenal de Bristol et que ses 18 hommes d'équipage ont péri.

—Des avis reçus de Varsovie déclarent que la ville de Kluz, dans la province de Meusk a été totalement incendiée. Trois cent cinquante maisons et un certain nombre de magasins sont devenus la proie des flammes. Il y a eu plusieurs pertes de vie.

—On vient de découvrir qu'un batelier du bas Danube, qui traversait de l'autre côté de la rivière les ouvriers revenant de Roumanie, les transportait sur une petite île où il les massacrait et les dépouillait de leurs économies. Des centaines d'ouvriers ont été ainsi mis à mort par ce monstre.

—M. Chamberlain, le représentant de l'Angleterre dans la commission des pêcheries, s'est embarqué à bord de l'*Etruria* pour se rendre à New-York et de là à Washington. Il a annoncé avant son départ que c'était son intention de visiter le Canada avant son retour en Angleterre.

—Les dépêches racontent avec beaucoup de développement l'arrestation de l'agitateur irlandais O'Brien, et celle qui a provoqué son emprisonnement a failli provoquer une émeute à Dublin. Le foule a tenté d'arracher à la police son prisonnier, mais celle-ci a résisté victorieusement.

—Une dépêche annonce la mort de Ramey, le célèbre violoniste hongrois. Le grand artiste a trouvé la mort dans un récent naufrage de vaisseau sur la côte de Madagascar. Ramey était originaire de Hongrie et âgé de soixante-deux ans. On dit qu'il laisse une fortune assez considérable.

—Un nommé Habenicht, au village de Kissenbrück, Allemagne, s'étant pris de querelle avec ses vieux parents, les arracha de leur lit, et ayant saisi une hache il se mit à les poursuivre. Le père réussit à s'échapper, mais la mère fut atteinte au front d'un coup qui lui fendit le crâne. Le meurtrier rentra alors précipitamment dans sa chambre et se pendit.

—200 habillements viennent d'être reçus chez J. Levinson ; bon choix, dernier goût, etc. Venez les voir ! J. Levinson, maison Genest.

Choses et autres.

Une dépêche d'Ottawa dit que les exportateurs de foin canadiens ont l'espoir de se faire rembourser, par le gouvernement américain, le surplus des droits qu'ils ont payés pour leurs exportations. On sait que les douanes américaines avaient exigé 20 au lieu de 10 pour cent.

Un savant jésuite du Maryland, le révérend Père R. I. Holand, vient de publier un ouvrage où il réfute les théories fallacieuses de Henry George sur le droit de propriété. Ce livre a reçu l'approbation de Son Eminence le Cardinal Gibbons, de l'archevêque Corrigan, de New-York, et du supérieur de l'Ordre des Jésuites.

Du *Times*, de Londres : "Il est incontestable que les exploits oratoires de Gladstone éclipsent tout ce qu'ont jamais pu faire les hommes d'Etat qui ont essayé de gouverner le pays par le don de la parole. Nous restons ébahis en présence de la fécondité de langage et de la force d'endurance que déploie cet homme qui a terminé sa 78e année."

La saison de pêche au maquereau approche rapidement vers sa fin, mais si le temps reste favorable on peut encore faire de bonnes prises. La saison s'est close l'année dernière vers la mi-novembre, et bien que peu de navires aient fait la pêche après cette date, il en a été pris 7,657 barils. Il paraît qu'il y a encore une grande quantité de maquereau le long des côtes, mais il est lent à quitter l'eau profonde et venir à la surface. Quelques navires ont fait des bonnes prises la semaine dernière.

Certains organes fanatiques anglais, dit la *Patrie*, sont beaucoup plus occupés à divaguer sur le scandale Caffarel en France, que de parler sur ce que la *Pall Mall Gazette* ne cesse de dénoncer depuis des mois, à savoir : La traite des blancs dans la capitale du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne.

Ces journaux ne cessent de commenter la moindre dépêche disant du mal des Français, mais ils se gardent bien de publier ce que le courrier de tous les jours nous rapporte sur les vertus d'Albion.

Les nouvelles de tout le pays disent que le commerce, cet automne, est plus actif qu'il ne l'a été depuis des années : Nous en avons la preuve dans l'état des affaires des banques pour le mois de septembre. A la fin de ce mois la circulation était de \$33,665,609, une augmentation de deux millions cent mille piastres pendant le mois, et de près de deux millions sur la circulation à la date correspondante de l'année dernière.

Les dépôts étaient très considérables à la fin de septembre. Ils s'élevaient au montant de \$107,853,249, une augmentation de près de \$400,000 dans le cours du mois et de \$14,270,000 pendant l'année. La probabilité est qu'ils continueront encore à augmenter.

Sir Home Seton Gordon, un baronnet de Londres, Angleterre, est impliqué dans un scandale qui est une nouvelle preuve de la profonde immoralité de l'aristocratie anglaise. Il a séduit une fillette de 13 ans.

Les renseignements donnés à la justice par la victime et par le père de celle-ci sont révoltants. Depuis quelque temps déjà le baronnet avait remarqué la beauté de la fillette et il s'était promis de la posséder. Il la décida un jour à monter dans sa voiture et il la conduisit dans une des maisons malfamées de Pimlico d'où la jeune fille ne sortit qu'après avoir subi tous les outrages du baronnet.

Un mandat d'arrêt a été lancé contre sir Home Seton Gordon, mais le coupable a pris la fuite et l'on croit qu'il s'est réfugié à Paris.

Les parents de la fillette vivent à Brompton. Le père est ingénieur civil et architecte.

Sir Seton est âgé de 43 ans. C'est un ancien capitaine de l'armée. En 1870, il épousa Mabel Montagne, la fille unique de Montagne David Scott, ancien membre du parlement. Il a un fils âgé de 17 ans. Sir Seton est le descendant du célèbre marquis de Huntley.

Il est probable qu'il ne pourra jamais rentrer en Angleterre.

Dans un article sur les questions que la commission des pêcheries aura à discuter, la *Gazette* de Montréal suggère la révision du traité de 1842, qui a établi la ligne de séparation entre le Canada et les Etats-Unis.

Il paraît admis que nous fumes allégrement injustement privés d'une grande portion de notre territoire, qui fut annexée à l'Etat du Maine.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte géographique pour voir que la ligne de séparation entre le Maine et la province de Québec a été adoptée arbitrairement.

Cette étrange concession nous a obligés, lorsque nous avons voulu construire l'Intercolonial, à faire une ligne beaucoup plus longue qu'elle ne l'aurait été si notre frontière avait été fixée plus équitablement.

Il est peu probable que l'on fasse droit à cette demande, néanmoins on pourrait demander compensation de l'injustice dont le Canada fut alors la victime.

Notes Politiques.

Nous avons lieu de croire que le parlement fédéral se réunira au mois de janvier.

La requête en invalidation d'élection produite contre M. Robidoux, député de Chateauguay a été rejetée.

Dans le cas de Stanstead, il paraît que l'avocat du requérant est en voie de procéder sérieusement, lui, contre M. Colby. Ce cas n'est point réglé. Tant mieux !

Une dépêche de Québec annonce que les brefs pour l'élection du comté d'Hochelega sont émis. La présentation des candidats aura lieu le 12 et la votation le 21 novembre.

L'hon. M. McLellan, maître général des postes, vient d'être élu dans le comté de Colchester avec une majorité de 628 voix. Il avait été élu au mois de février dernier avec une majorité de 629.

L'honorable M. J. J. Ross déclare, dans son organe le *Journal des Trois Rivières*, qu'il n'a jamais convoité la place de lieutenant-gouverneur et que, si cette place lui eût été offerte, il l'aurait refusée.

La nouvelle se confirme, dit la *Patrie*, que l'hon. L. O. Taillon est nommé juge à Terrebonne. M. Taillon aurait définitivement accepté la semaine dernière.

Il est fortement rumeur que c'est l'hon. juge Mathieu qui sera nommé chef de l'opposition en remplacement de M. Taillon.

Un ami de M. Hector Langevin disait samedi que ce ministre était bien plus gravement malade qu'on ne paraissait le croire dans le public.

Il paraît qu'il a été obligé de s'éloigner de la politique et de rechercher un climat plus favorable que le nôtre pour rétablir sa santé.

On croit qu'une vingtaine de propositions ont été soumises et acceptées par la Conférence Interprovinciale réunie à Québec il y a quelques jours, et que ces résolutions vont être transmises immédiatement à Ottawa.

Ces résolutions seront publiées on même temps dans tous les journaux, le dix novembre.

On nous informe que les objections préliminaires ont été retirées dans le cas de la contestation de l'élection de Richmond et Wolfe, et qu'un jour doit être bientôt fixé pour l'audition finale de la cause. Cela veut dire que l'affaire est arrangée à l'amiable avec M. Ives et qu'on va demander un jugement pour la forme.

Quelle farce !

Le gouvernement fédéral nommera probablement trois juges dans le cours de cette semaine.

M. Taillon va être le premier titulaire du nouveau district judiciaire formé à Terrebonne. M. Tellier, avocat de St-Hyacinthe et l'adversaire malheureux de l'hon. M. Mercier, remplacera le juge Sicotte qui va être incessamment mis à la retraite. Quant à la succession du juge Angers, nous croyons qu'elle écherra à M. Billy, ex-député de Rimouski.

Un journal de Montréal annonce que l'hon. M. Mercier et ses collègues ont décidé de ne pas émettre les brefs pour les élections d'Hochelega, de Maskinongé et de Shefford avant que le résultat de la conférence interprovinciale ne soit connu.

M. Mercier—d'après le *Star*—organisera lui-même la campagne dans ces circonscriptions électorales et prendra une part active à la lutte.

Les élections qui auront lieu à New-York le 8 novembre courant, bien que ne portant que sur des emplois secondaires, n'en ont pas moins un certain intérêt, en ce que le résultat qu'elles donneront fera pressentir avec une grande probabilité celui des élections présidentielles de 1888. Les fonctionnaires à nommer sont le secrétaire et le trésorier d'Etat ; deux juges à la cour suprême ; l'attorney de district ; un juge supplémentaire de la cour des sessions générales ; plusieurs membres du conseil des aldermen, de l'assemblée et du sénat ; et deux juges de la cour civile.

Le lieutenant-gouverneur.

Le nouveau lieutenant-gouverneur de la province a été assermenté samedi, à Québec, avec grande pompe. Les dépêches portent que la salle de délibérations du Conseil Législatif était remplie des hommes les plus distingués, tant ecclésiastiques que laïques. Elles ajoutent que Son Honneur est arrivé au Palais Législatif à 3 h., escorté d'une garde d'honneur formée par l'école de cavalerie et la batterie "B". Le carrosse du lieutenant-gouverneur était traîné par quatre chevaux ; dans d'autres carrosses se trouvaient une nombreuse milice et civile. Arrivée à la salle du conseil, Son Honneur a occupé immédiatement le trône et les serments d'allégeance et d'office lui ont été administrés par Son Honneur le juge Casault, son ancien collègue professionnel.

Pendant ce temps on tirait à la citadelle une salve de quatorze coups de canon.

Après la cérémonie, son Eminence le Cardinal Taschereau et plusieurs messieurs du clergé ont rendu visite au lieutenant-gouverneur.

Le grand dîner donné par le lieutenant-gouverneur dans la soirée, a été une affaire grandiose.

On connaît nos idées touchant ce déploiement de pompe et d'apparat. C'est tout simplement de l'extravagance, de la folie. La province est pauvre ; le peuple est fatigué du poids des taxes et veut être traité avec économie et sans façon. Il eût été de meilleur goût de procéder sans éclat. Le lieutenant-gouverneur eût pu se rendre au Palais Législatif en bon bourgeois, prêter le serment sans bruit et entrer en fonctions de la même manière. Cette manière d'agir eût été plus conforme à notre condition sociale et à nos tendances démocratiques. C'est ainsi qu'on agit, aux Etats-Unis, en pareille occurrence et chaque état a bien l'importance de notre province.

Pourquoi donc cet étalage ridicule ? Pourquoi ces quatre chevaux ? Pourquoi cette bordée de coups de canons ?

Autrefois, sir Narcisse Belleau, alors lieutenant-gouverneur, descendait sans cérémonie sur le marché. Nous l'avons nous-même rencontré partout un couple de perdrix à la main !

Si on veut arriver à faire du retranchement et à pratiquer l'économie, les gros bonnets devraient donner l'exemple.

Il y a trop de *red tape*, comme on dit chez nos voisins, parmi notre aristocratie *codfish*. Ce qu'il nous faut, c'est de la bonne bourgeoisie, honnête et sans trop de manières.

A bas les fanfreluches et tâchons donc de vivre selon nos moyens ?

Nécrologie.

M. J. A. N. Provencher, avocat et journaliste distingué, est décédé à Montréal vendredi soir, 28 octobre dernier, à l'âge de 44 ans.

M. Provencher était né à Nicolet en janvier 1843 et il termina un brillant cours d'études au collège de cette localité à l'âge de 16 ans. Cinq ans plus tard il entra à la rédaction de la *Minerve* dont il devint virtuellement directeur.

Il resta à ce poste de 1864 à 1869, et fut choisi en cette dernière année pour accompagner M. McDougall au Manitoba. On sait quel résultat imprévu eut ce voyage, à la suite duquel M. Provencher fit un

court séjour à Paris, pour reprendre de nouveau la route du Manitoba, où il demeura cette fois jusqu'en 1880.

Revenu à Montréal, M. Provencher rentra à la rédaction de la *Minerve* qu'il quitta en 1883 pour prendre successivement la direction du *Monde* et de la *Presse*.

Il avait été admis au barreau en 1864 mais il n'a jamais pratiqué comme avocat. De 1864 à 1887 M. Provencher a écrit plusieurs articles remarquables, qui font excellent figure dans la littérature canadienne.

Mort singulière.

Samedi, 29 octobre, M. le coroner Woodward a tenu à Windsor Mills une enquête sur le corps d'Angèle Leroy, épouse de Charles Marceau, morte durant la nuit, vers deux heures du matin. Les circonstances sont assez singulières. Voici un résumé des témoignages :

Perpétue Bourque, épouse d'Edouard Millette, a l'habitude de soigner les malades. Elle avait mal à un pied. Huit jours avant la mort de cette dernière, elle a examiné le pied malade et a cru y trouver les indices d'un chancre. Elle prépara un emplâtre fait d'un jaune d'œuf, de sel et d'arsenic, la quantité d'arsenic étant à peu près de la grosseur d'une petite fève et en poudre. Cet emplâtre fut appliqué durant trois jours. Elle l'enleva ensuite et en appliqua un autre préparé de la même manière. Ce dernier fut enlevé au bout de trois jours, deux jours seulement avant la mort de la malade. Durant les deux derniers jours, elle appliqua sur le pied un emplâtre de farine, de sel et de salive. Elle obtint l'arsenic par l'entremise du Dr. Tremblay, qui donna à son fils l'ordre requis pour l'avoir chez le pharmacien. Elle ne fit usage d'arsenic que deux fois et le reste est dans sa valise. Son fils lui a dit qu'il avait eu l'arsenic à Sherbrooke. Elle a donné ses soins à la malade par charité. La malade a souffert de grandes douleurs après l'application du premier emplâtre, mais non après celle du deuxième. La veille de sa mort, elle a eu des nausées et a souffert de la dysenterie, des douleurs dans les intestins.

Angèle Lepage, mère de la défunte, a déclaré que sa fille était âgée de 46 ans. Mme Millette a appliqué les emplâtres en sa présence, mais elle ignorait qu'il y avait de l'arsenic dedans ; elle ne lui a point dit. La défunte se plaignait de vives douleurs lorsque le premier emplâtre lui a été appliqué. Elle a dit que c'était comme si on lui eût arraché les veines et que ça brûlait. Ces douleurs ont duré une journée et demie. Elle a aussi éprouvé des douleurs dans les entrailles et à la tête ; elle suait abondamment. La veille de sa mort, elle a eu des nausées et a envoyé de la bile. Avant l'application des emplâtres, elle avait bon appétit et les intestins étaient réguliers. En son dernier elle avait été à l'hôpital et à son retour elle avait souffert des douleurs dans les intestins. Durant son séjour à l'hôpital, le pied lui avait gonflé. Elle s'était servi d'un remède qu'elle avait eu d'un nommé Vannier, de Wotton.

Le Dr. Hugh Mcgheer a donné ses soins à la défunte en juillet dernier, alors qu'il a observé une forte enflure sur le pied droit, ayant l'air d'avoir récemment abouli. Elle avait une bouteille d'acide carbonique dont elle se servait pour son pied. Le mal était causé par l'inflammation de la jointure du pied et il y avait un ulcère. L'os était aussi affecté. Le Dr. a vu la malade souvent, mais elle ne voulait point le laisser toucher à son pied. Après avoir entendu le témoignage de madame Millette, le docteur dit que dans son opinion, la mort de la défunte a été hâtée, sinon causée par l'usage de l'arsenic dans les emplâtres (qui lui ont été appliqués). Les symptômes sont ceux de l'arsenic. De deux à quatre grains suffisent pour causer la mort d'une personne, pris à l'intérieur. D'après lui, l'arsenic ainsi appliqué serait absorbé dans le système et produirait les mêmes effets qu'à l'intérieur.

Le Dr. Tremblay dit qu'il a entendu le témoignage du Dr. Mcgheer et qu'il a fait avec lui l'examen du corps. Il n'adopte point toutes les conclusions de son collègue. A cause de la nature spongieuse de la plaie, il n'est point certain que l'arsenic serait absorbé dans le système en quantité suffisante pour causer la mort ou y contribuer. Il se déclare d'opinion que la mort a été causée par l'empoisonnement du sang. Il ne se rappelle point pour combien d'arsenic il a donné un ordre. En donnant cet ordre, j'ai dit au garçon qu'il ferait mieux de ne point s'en servir.

Félix Millette, fils de madame Edouard Millette, a acheté l'arsenic chez M. Walton, à Sherbrooke, étant muni d'un ordre signé par le Dr. Tremblay. En demandant cet ordre au Dr. Tremblay, il lui a dit pourquoi sa mère requerrait l'arsenic. Le Dr. lui dit que ce n'était pas un chancre et que la malade avait plutôt besoin d'arsenic à l'intérieur. A donné l'arsenic à sa mère.

D'après cette preuve, le jury a rendu pour verdict que la défunte est morte par suite de l'empoisonnement de son sang et de débilité générale, et de plus que madame Edouard Millette, en appliquant un emplâtre d'arsenic à deux reprises différentes, au pied malade de la défunte, a fait mal et elle est censurée par le jury.

M. Walton a produit, lundi dernier, chez le coroner, une déclaration portant que la réquisition du Dr. Tremblay était pour une demi-once. Le jeune Millette lui a dit que c'était pour un chancre. Il demanda le double de cette quantité et M. Walton en fit deux paquets d'une demi-once chacun. Il le pria ensuite de lui en peser deux grammes comme échantillon de mesure, ce qui fut fait, ces deux grammes étant mis dans un papier blanc et étiquetés selon la règle et la coutume : "Arsenic"—nom et adresse de M. Walton—et le mot *Poison*. Le coroner lui a remis deux paquets, l'un renfermant une demi-once d'arsenic et l'autre un peu moins d'une demi-once, enveloppés tels que par moi, mais placés dans un morceau de papier imprimé, et sans les étiquettes.

Que dois-je faire ?

Les symptômes de la bile ne sont que malheureusement trop bien connus. Ils diffèrent dans une certaine mesure chez les divers individus. Un homme bilieux mange rarement au déjeuner. Trop fréquemment holas, il a de l'appétit pour le liquide le matin, mais jamais pour le solide. Sa langue aura à peine jamais l'épave d'un examen ; si elle n'est pas blanche, elle est dans tous les cas rude. Le système digestif est complètement en désordre et la diarrhée ou la constipation peuvent être un symptôme, ou bien les deux peuvent alterner. Il y a souvent hémorroïdes et même perte de sang. Il peut y avoir étourdissement et souvent mal de tête et acridité ou flatuosité et sensibilité dans le creux de l'estomac. Pour corriger tout cela, sinon pour effectuer une guérison, essayez la *Fleur d'acété de Green*, elle ne coûte qu'une bagatelle et des milliers de personnes témoignent de son efficacité.

NOTES LOCALES.

Horaires des Chemins de Fer.

GRAND TRONC.—Pour l'Ouest : 8.00 et 11.43 a.m., 4.28 et 11.38 p.m. Pour l'Est : 3.22 et 11.43 a.m., 3.03 et 7.40 p.m.
PASSUMPSIC.—Départ : 5.10 et 9.00 a.m. et 9.00 p.m. Arrivée : 7.50 a.m. et 11.00 p.m.
QUEBEC CENTRAL.—Arrivée : 3.00 et 8.40 p.m. Départ : 7.15 et 8.15 a.m.
INTERNATIONAL.—Arrivée : 10.15 a.m. Départ : 3.30 p.m.
CENTRAL VERMONT.—Départ : 3.55 et 9.00 a.m. Arrivée : 6.05 et 9.35 p.m.

Vendredi.

—A cause de la fête de la Toussaint, le *Progres de l'Est* ne paraît qu'une fois cette semaine, vendredi.

—Les membres du comité de régulation de la société nationale St-Jean-Baptiste sont priés par M. le président, Louis Brunelle, de se réunir vendredi soir, à 8 heures précises, à la salle Murray, pour y discuter une question urgente.

—Grand froid, la nuit surtout, depuis notre dernier bulletin. La neige, tombée la semaine dernière, n'a pas encore tout disparu. Le mercure est tombé à 20° ces nuits dernières. Le matin, les routes étaient dures "comme un pont."

—Lundi, 31 octobre dernier, William Braley et Henri Ladouceur ont plaidé coupables de l'enlèvement de Anna-Eliza Bull, devant M. G. E. Rioux, magistrat de district, et ont été condamnés chacun à un an de prison aux travaux forcés.

—Nous prions nos lecteurs de lire la circulaire que nous encartons dans le présent numéro. Ils y trouveront des avantages réels offerts par la grande Loterie Nationale de M. le curé Labelle. Le prochain tirage des lots aura lieu le 16 novembre courant.

—En quelques instants, samedi soir, le sol s'est couvert de neige. Dimanche matin, tout avait l'air de l'hiver. La température était très froide et toute la journée le thermomètre a indiqué 32° Fahrenheit, ou 0 Réaumur. Ces signes précurseurs semblent indiquer un hiver hâtif et rigoureux. Brrrrrrr !

—La fête de la Toussaint a été célébrée avec pompe dans les diverses églises catholiques de la ville. Sa Grandeur Mgr Racine a officié pontificalement et prononcé le sermon du jour à la cathédrale. La célébration a aussi été solennelle à l'église St-Jean-Baptiste et à l'église St-Patrice. Les cérémonies du jour des morts ont été suivies par un bon nombre de fidèles.

—Hier matin, par le train du *Central Vermont*, MM. L. C. Bélanger, H. B. Brown et Wm White sont partis pour Swetsburgh, où doit se plaider la cause de l'hon. M. Mercier vs. la compagnie du chemin de fer Waterloo-Magog. Les deux premiers représentent le procureur-général et le dernier, la compagnie, avec M. J. P. Noyes, de Waterloo. M. Wm Murray, maire de la ville, les accompagnent comme témoin de la part du requérant.

—Le bureau des examinateurs canadiens de Sherbrooke s'est réuni au séminaire de cette ville mercredi dernier, 2 novembre. Ont reçu leur diplôme : M. Félix Drolet, de La Patrie, 1ère classe pour français ; Mlle Sarah Sherry, de Coaticook, 1ère classe pour anglais ; Mlle Joséphine Renaud, de Sherbrooke, 1ère classe pour français et anglais. Mlle Renaud a suivi les cours privés de Mme J. L. Caron, de cette ville, et a subi son examen avec beaucoup de distinction.

—L'armée du salut est tenue en échec par la police depuis quelques jours. Il ne lui est plus permis de faire la parade dans les rues. Quatre ou cinq hommes de police se rendent aux portes des salles tous les soirs afin de faire observer les ordres. Ces illuminés se contentent de chanter et de faire des discours du haut des galeries de leur établissement, en attendant le dénouement de cet échec. Il faut espérer que nous avons vu la fin de ces surnaturels discordants.

—Un petit gargon de 11 ans, du nom de Arthur Pieh, est parti de la résidence de ses parents, maison Edwards, rue Wellington, mercredi 26 octobre dernier, et malgré de nombreuses recherches on n'en a pas entendu parler depuis cette date. L'enfant portait un habillement de tweed foncé et une casquette grise lors de disparition. Il avait aussi un sac de cuir dans lequel se trouvaient ses livres d'école, sur lesquels son nom est écrit. Toute information tendant à le faire retrouver sera reçue avec reconnaissance par ses parents, à leur domicile.

—Une députation, composée de M. McIntosh, député de Compton, de M. Ives, M. P., et de M. G. E. Rioux, de Sherbrooke, a eu une entrevue avec le premier ministre, la semaine dernière, à Québec, afin de demander la reconstruction des édifices de l'exposition de cette ville, détruits dernièrement par le feu. Il est pour le moins remarquable de voir M. Ives et M. McIntosh aux pieds de l'hon. M. Mercier et lui demandant de l'argent pour une institution bien connue par son exclusivisme politique. Mais les gouvernements sont comme des particuliers : ils donnent souvent à leurs adversaires des verges pour se faire fouetter.

—Tout le monde est invité à aller examiner les magnifiques fourrures chez Langelier & Guertin. Allez-y en foule, car leurs prix sont tellement bas que les gens doutent de la qualité. N'oubliez pas l'adresse, No. 135, rue Wellington, enseigne du Chapeau Rouge.

—Mercredi dernier, une collision dont on ne peut s'expliquer la cause a eu lieu près de la gare de l'Intercolonial, à Lévis, entre deux trains du Québec Central. Heureusement qu'elle n'a pas eu de conséquences graves et qu'il n'y a eu ni blessés ni pertes de vie. A 11 heures moins le quart, la locomotive du Québec Central portant le No. 1 arrivait de Hadlow pour former son train. Au lieu d'arrêter à la station, l'ingénieur continua sa route pour aller prendre la voie d'évitement sur laquelle se trouvaient les wagons composant le train qu'il devait manœuvrer. Arrivé vis-à-vis le quai McKenzie, c'est-à-dire en arrière des usines Carrier, Laine & Cie, la locomotive vint en collision avec celle du train de fret de la même compagnie. Le choc fut assez violent pour faire dérailler la locomotive du train de fret. Quant à la première, son chaudière fut mise en pièces. Les passagers qui se trouvaient à bord du train de fret ont été quitte pour la peur. La voie a en conséquence été obstruée jusqu'à ce qu'on ait réussi à remettre la locomotive, ce qui a pris à peu près une heure.

Personnel.

—M. Aimé Trudeau, de Manchester, N. H., et J. N. Dubrule, de Richmond, étaient en ville au commencement de la semaine.

—M. Eustache Bissonnette, de Lowell, Mass., était ici mardi, pour affaires personnelles. Il est allé rendre visite à sa famille, à Magog.

—M. H. C. H. Chagnon, notaire à Coaticook, était en ville avant-hier pour affaires professionnelles. Merci de son agréable visite à nos bureaux.

—M. L. I. Cannon, avocat à Arthabaska, est passé ici mercredi soir, en route pour Ham-Sud, où il y a session de la cour de circuit aujourd'hui.

—M. Moïse Dupont, de Three-Rivers, Mass., était en cette ville la semaine dernière, avec son fils M. Dupont, pour les affaires de sa localité, son très prospère.

—M. V. Ernest Fontaine, étudiant en droit, de St-Hyacinthe, ci-devant de notre ville, a passé les journées de mardi et mercredi au milieu de nous. Notre jeune ami se prépare à subir son examen final l'été prochain. Succès!

—Nous avons eu le plaisir de recevoir, mercredi, la visite de notre confrère, M. W. E. Jones, du *Richmond Guardian*. Il a quelque peu vieilli sous le harnais, mais il jouit encore de son énergie habituelle. M. Jones est certainement l'une des meilleures plumes parmi les journalistes anglais du jour. Il a, parfois des idées bizarres, mais qui n'a pas les siennes?

—M. L. I. Boivin, négociant à Montréal, et autrefois de Sherbrooke, est venu passer une couple de jours chez son gendre, M. H. Préfontaine, qui a eu l'heureuse idée de réunir, dimanche soir, à sa jolie résidence, les anciens amis de M. Boivin. La plupart ont répondu à l'appel et tous se sont amusés à qui mieux mieux en causant du bon vieux temps. M. et Mme Boivin sont partis lundi après-midi pour retourner dans leurs foyers.

Nouvelles des Cantons de l'Est

Coaticook. —Nous sommes heureux d'apprendre que M. John Thornton a pris beaucoup de mieux. Il peut aujourd'hui sortir de sa maison et faire quelques promenades en voiture dans les rues de la ville.

Kingsey Falls. —On rapporte que les moulins de Kingsey, comté d'Arthabaska, ont été partiellement incendiés lundi dernier. Cela a causé un retard de deux heures, dit-on, au convoi du Grand Tronc allant de l'ouest à Québec.

Westbury. —Un correspondant de Westbury nous écrit pour se plaindre d'une prétendue injustice commise par un de ses voisins au sujet d'animaux mis en fourrière. Le code municipal prévoit spécialement à ces cas et nos conseillers à notre correspondant d'y répondre. Là est le remède.

Huntingdon. —M. le Dr Wells a fait un excellent tir, il y a quelques jours. Au cours d'une excursion de chasse il a abattu un magnifique renard gris. Cet animal est très rare et donne une excellente fourrure. Il est un peu plus petit que le renard ordinaire. On a offert \$25 au docteur pour la peau de l'animal.

Waterloo. —M. Jesse Davis, l'enfant gras de Bolton, est aujourd'hui élève à l'Académie de Waterloo. Il y a quelques jours, les supérieurs de l'établissement ont engagé un ouvrier pour faire agrandir un siège express pour Davis. Le nouvel écuyer pèse quatre cent livres. On dit qu'il est bon élève, studieux et très populaire parmi ses confrères.

Richmond. —Le bazar qui a eu lieu il y a quelques jours à l'hôtel de ville a été couronné de succès. Madame J. Bédard et Mlle Mulvena, présidentes, et Mme J. N. Dubrule, secrétaire, ont donné beaucoup de peine pour assurer la réussite. Ces dames ainsi que les dignes compagnes qui ont secondé leurs efforts ont droit à de chaleureux remerciements. Les recettes du bazar ont été de \$4,100.00.

Acton-Vale

—Un nommé Millette, de St. Théodore d'Acton, a été victime d'un terrible accident pendant qu'il était à chasser dimanche après-midi, 23 octobre dernier. Son fusil, trop chargé ou en mauvais ordre, a fait explosion lui mutilant affreusement tout le haut de la figure et lui arrachant l'œil droit. Il est parti par le train local lundi matin pour aller se mettre sous les soins du Dr. Desjardins, de Montréal.

Compton

—John Simoneau, carrossier, qui tient une petite boutique en ce village, a comparu devant le magistrat de district, à Sherbrooke, samedi dernier, sous l'accusation d'avoir vendu de la boisson sans licence. Il y avait deux plaintes contre lui: l'une pour le 26 septembre et l'autre pour le 14 octobre. La preuve a été concluante. Il a été condamné à \$75 d'amende et aux frais pour chaque offense, et à défaut, trois mois de prison pour chacune. —M. Belanger pour le procureur du revenu; M. Broderick pour l'accusé.

Arthabaska

—William Brack, de Drummondville, a été emprisonné mercredi, pour assaut avec intention de meurtre sur sa femme. Le prisonnier a aussi fait arrêter sa femme pour la même offense.

—Samedi 22 octobre, avait lieu l'ouverture du terme criminel sous la présidence de l'hon. juge Andrews. M. Cannon, avocat de la couronne était présent. M. le Shérif Tournant présentait une paire de gants blancs à l'hon. juge, qui félicita le district d'Arthabaska sur sa moralité et son caractère paisible. Le terme fut ensuite déclaré clos. —*L'Union.*

Knowlton

—Joseph Benoit, fils, a été victime d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie. Il était à ramper avec son fusil à deux coups sur lui, lorsque tout à coup les deux canons se déchargèrent simultanément. Il ne fut pas atteint par le plomb, mais sous l'effet du recul le chien pénétra de toute sa longueur dans les chairs, lui infligeant une large et douloureuse blessure.

—Il y a quelques jours, un individu du nom de Richards, qui prétend avoir atteint l'âge de 109 ans, est venu à Knowlton consulter un avocat à propos d'un procès qu'il a en cour. Il est aisé de voir, par l'apparence du vieillard, qu'en effet il compte de nombreuses années. Cet individu demeure à Sutton.

Farnham

—Nous accusons avec plaisir réception du rapport du 37ème semestre de l'Union St-Joseph de Farnham. Ce rapport fait voir que la société est encore aujourd'hui dans un état très prospère. M. l'abbé J. P. Dupuy est le chapelain et M. Joseph Smith le président honoraire de cette excellente association. L'élection des officiers qui a eu lieu le 2 octobre dernier a donné le résultat suivant: MM. P. D. Bilodeau, président; Joseph Lequin, vice-président; F. R. Labonté, 2nd vice-président; Louis Martel, sect-arch; Jules Tremblay, assist-sect; P. E. Demers, sect-corresp.; Jos Benj. Nadeau, trésorier; Nap. Cabana, assist-trés.; Jos. Croteau, comm.-ordonn.; Louis Gauthier, assist-comm.; L. E. S. Choquette, dépositaire; Noé Larocque, régisseur; Jérémie Regnier, assist-régisseur. Edm. Bonville, 1er, Fra. Lequin, Edouard Gordon, Thim. Paquet, Emery Gauthier, Moïse Mailloux, Edouard Perrault, François Goudreau, commissaires enquêteurs.

Revue Commerciale

Montréal, 28 octobre 1887. Semaine maigre en affaires généralement. Dans le commerce il ne s'est passé aucun événement propre à influencer les transactions. Dans les nouveautés le marasme est à peu près complet; dans les épices, l'activité a été un peu restreinte quant aux ventes; les marchands épiciers en gros ne sont cependant pas inactifs, de fortes consignations en fruits leur arrivent, les récents arrivages en raisins d'Espagne sont de belle qualité. Dans les métaux, il y a bien l'effet qui monte sous l'effet de la spéculation, mais il est peu probable que les prix actuels se maintiennent bien longtemps. Généralement, pendant cette semaine, les marchands de la campagne n'ont pas payé leurs échéances de manière à satisfaire leurs fournisseurs; tant pis pour eux; qu'ils pressent les cultivateurs de leurs localités respectives à vendre leurs produits plus à bonne heure et ils amélioreront ainsi leur position; autrement ils s'exposent à être dans l'embarras pendant la prochaine saison.

Marché Monétaire.—L'argent est un peu plus difficile. Il y a eu cette semaine une réunion particulière de gérants de banque, et malgré que les détails de cette assemblée n'aient pas transpiré, il est à peu près connu que l'on y a discuté l'apropos de hausser les taux d'escompte. Les prêts à demander font 5 1/2 p.c. Dernièrement il s'est fait une forte demande de fonds aux banques de l'ouest pour les besoins du mouvement de la récolte. Ici, les escomptes sont très fermes à 6 et 7 pour cent. Le change sur Londres à 60 jours fait 8 1/2 à 8 3/4, à vue 9 1/2 et 9 3/4, par le câble 10 et 10 1/4. Le Pacifique Canadien vaut à Londres 5 1/4; à New York 5 1/2.

Le Régulateur de la Femme,

—DR. J. LARIVIERE.

Qu'est-ce que c'est?

C'est une préparation destinée à secourir efficacement celles qui sont affligées de cette maladie et des terribles douleurs connues sous le nom de *DR. J. LARIVIERE*. Nous sommes heureux de constater que de nos jours aucun remède n'a attiré l'attention publique et reçu plus haute approbation que celui-ci. Des hommes éminents de la profession médicale aux États-Unis n'ont pas hésité à le prescrire et d'autres ont été forcés de le faire lorsqu'ils ont été témoins de son action sur la matrice, action qui est des plus manifestes. Sous son heureuse influence, le mal est arrêté dans sa marche et le retour à la santé s'opère doucement, graduellement et sûrement. Le Régulateur de la Femme est non seulement bon pour les maladies ci-dessus haut, mais il y a en un point de meilleur pour fortifier le sang, stimuler l'appétit, donner enfin de la force à toutes les fonctions et les régulariser et assurer la santé aux personnes faibles et délicates. Pour obtenir un bon résultat, un traitement doit durer aussi longtemps que le réclame l'état de la malade. Les personnes du sexe qui emploient des émétiques feraient leur profit de ne jamais en employer d'autres que les *Femelle Pains Plasters* du Dr. J. Larivière. Ce sont les meilleures éplures pour les femmes. A vendre chez la plupart des marchands de remèdes en gros et en détail.

Nos préparations ne sont pas encore vendues en Canada, mais elles le seront bientôt. En attendant, pour tous renseignements, écrivez au propriétaire.

DR. J. LARIVIERE, MANVILLE, R. I. N. B.—Nous enverrons nos *Plasters* sur réception de 25 cents.

NE

laissez pas ce rhume durer. Vous pensez que c'est une bagatelle. Mais il peut dégénérer en catarrhe. Ou en pneumonie. Ou en consommation.

Le catarrhe est dégoûtant. La pneumonie est dangereuse. La consommation, c'est la mort même.

L'appareil respiratoire doit être tenu sain et libre de toute obstruction et de matière offensive. Autrement il se prépare du trouble. Toutes les maladies de ces parties, tête, nez, gorge, tubes bronchiaux et poumons, peuvent être agréablement et entièrement guéries par l'usage du sirop allemand de Rosche. Si vous ne savez pas encore cela, des milliers et des milliers de personnes peuvent vous le dire. Elles ont été guéries par lui, et savent elles-mêmes ce qui en est. Bouleille seulement 75 centimes. Demandez-le à n'importe quel pharmacien.

AVIS AUX MÈRES.—Le SIROP CALMANT DE MME WINSLOW devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est très-agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion. C'est le meilleur remède connu contre la dentition, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez "LE SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" et ne prenez aucune autre préparation.

LA CONSOMPTION GUERIE.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses, après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poursuivons le désir de soulager les souffrances de l'humanité, j'enverrai gratis à ceux qui la désirent, cette recette en Allemand, en Français ou en Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Expédier par la poste ou adressé avec un timbre nominal de 10 cents, à W. A. NORRIS, 145 Power's Block, Rochester, N. Y.

NAISSANCE.

—En cette ville, le dimanche 30 octobre dernier, l'épouse de M. Edmond Camirand, un fils.

Avis de Faillite.

Dans l'affaire de JAMES R. WOODWARD.

VENTE A L'ENCAN

—LE—

Samedi, 12 Novembre 1887.

Le soussigné vendra aux enchères publiques, sur la place du marché, dans la cité de SHERBROOKE,

Sans réserve, les effets mobiliers suivants appartenant à la susdite succession: le célèbre cheval de course marron "Path Master", un traineau simple, une paire de harnais légers, 2 selles, 2 brides. Aussi, deux actions dans la compagnie "Sherbrooke Water Power Co.", deux actions dans le club de turf de Sherbrooke.

Conditions de la vente: argent comptant. Vente à 11 heures A. M. J. A. ARCHAMBAULT, N. P., JOHN J. GRIFFITH, Curateur. Encanteur.

A LOUER.

La maison de M. J. B. Dupont, rue Peel, haute-ville, contenant dix appartements. Possession le 1er novembre 1887. F. X. HAINS, Agent.

A vendre.

Un emplacement au village de Chambly-Canton, avec maison servant actuellement de magasin et de bureau de poste. Pour détails, s'adresser à MME HACKETT, Chambly-Canton, P. Q.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-François.

Cour de Circuit pour le District de Saint-François.

No. 284.

Le dix-neuvième jour du mois de septembre, mil huit cent quatre-vingt-sept.

Devant CABAÑA & BOWEN, G. C. C.

HUGH LEONARD, du canton de Winslow, dans le district de Saint-François, marchand de bois et commerçant.

Demandeur,

ANGUS A. McDONALD, ci-devant du canton de Winslow, dans le district de St-François, maintenant absent, demeurant aux États-Unis, dans des lieux inconnus au demandeur.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous deux mois.

CABAÑA & BOWEN, G. C. C.

J. LEONARD, Proc. du demandeur.

Taxes Provinciales.

Le soussigné ayant été appointé pour recevoir et collecter les arrérages de taxes dues en vertu de l'acte 45 Vict. chap. 22, par les banques, compagnies d'assurance, de chemins de fer, de navigation, de prêt et généralement de toutes compagnies incorporées faisant des affaires dans la province de Québec, pour les districts de Beauharnois, Bedford, Iberville, Joliette, Montréal, Ottawa, Pontiac, Richelieu, St-François, St-Hyacinthe et Terrebonne, donne avis à tous les intéressés d'avoir à payer leurs dits arrérages à son bureau, à Montréal, d'ici au 31 OCTOBRE courant (1887).

Toute compagnie qui ne sera pas acquittée à cette date sera poursuivie le 1er novembre prochain pour le capital et les intérêts de la dite taxe.

L'intérêt sera remis à tous ceux qui paieront avant le 1er NOVEMBRE prochain.

C. BEAUSOLEIL, Avocat.

Montréal, 17 octobre 1887.

AVIS PUBLIC.

PROVINCE DE QUÉBEC, Municipalité du Comté de Richmond.

Aux habitants de la dite Municipalité:

AVIS PUBLIC est par le présent donné par William Brooke, secrétaire-trésorier du conseil municipal de la dite municipalité, qu'à une session trimestrielle le général du dit conseil, tenue dans la salle du conseil, au palais de justice, dans la ville de Richmond, le quatorzième jour de septembre mil huit cent quatre-vingt-sept, conformément aux dispositions du Code Municipal de la province de Québec, à laquelle session étaient présents le préfet, JOHN GREENSHIELDS, maire du canton de Shipton; RICHARD BOAST, maire du canton de Cleveland; BÉNONIE LÉPINE, maire du canton de St-George de Windsor; ANTOINE BILLOU, maire du canton de Stoke; WILLIAM BEATTIE, maire du village de Melbourne; JAMES AIGNEAU, maire du canton de Windsor; JAMES A. McHARDY, maire du village de Windsor Mills; THOMAS WARK, maire du canton de Brompton; HENRY J. GAWNE, maire du canton de Melbourne et Brompton Gore, formant un quorum du conseil, et sous la présidence du dit John Green-shields, le préfet, le règlement suivant a été adopté:

Règlement No. 25.

Qu'il soit et il est décrété que le règlement No. 24 est par le présent révoqué et il est de plus par le présent décrété que pendant la saison de l'hiver, il est défendu de faire usage, dans les chemins publics du comté de Richmond, de traîneaux doubles à moins qu'ils ne soient faits de large uniforme, de pas moins de trois pieds et huit pouces (3p. 8p.), en comptant du dehors des patins, sous peine d'une amende, pour chaque et toute désobéissance à ce règlement, d'une somme n'excédant pas vingt piastres, devant être recouvrée avec les frais sur conviction du délinquant par aucun juge de paix du district de St-François, ou le maire d'aucune municipalité locale du comté, sur la déposition et plainte du secrétaire-trésorier de la municipalité locale; et tels juges de paix et maire comme susdit sont par le présent autorisés à condamner au paiement de la dite amende et des frais, et s'ils ne sont pas payés sur-le-champ, de le recouvrer par mandat de saisie sous leur signature, une moitié de la dite amende devant être remise au secrétaire-trésorier faisant la dite plainte et l'autre moitié à la corporation de la municipalité où l'offense aura été commise. Ce règlement viendra en force le premier janvier prochain (1888).

(Signé), JOHN GREENSHIELDS, Préfet.

(Signé), WILLIAM BROOKE, Secrétaire-trésorier.

Donné ce 14e jour de septembre 1887.

(Signé), WILLIAM BROOKE, Sec.-trésorier.

ON DEMANDE

20 HOMMES, pour bûcher du bois de corde. On paiera 80 cents par corde. Pénalité, \$3 par semaine.

JOS. BILODEAU, Damon's Crossing, Vermont.

Animaux Trouvés.

Le soussigné a trouvé, le 7 octobre courant, sur la voie du chemin de fer, à environ 4 1/2 milles de la station de Windsor Mills, un venant à Sherbrooke, un bœuf de trois ans, rouge et blanc, et une taur de deux ans, sous poil noir et rouge. Si ces animaux ne sont pas réclamés d'ici au 11 novembre prochain, ils seront mis en vente ce jour-là pour payer les frais d'entretien et d'annonces.

JOSEPH GREGOIRE.

Windsor Mills, 20 octobre 1887. 1s

A Vendre.

Une TERRE en partie défrichée, 114 acres en superficie, à deux milles du florissant village de Scotstown, dans un endroit avantageux pour l'agriculture et le commerce de bois. Prix modéré; conditions faciles. S'adresser à ANDRÉ PINOTEAU, Scotstown, ou à ce bureau.

AVIS PUBLIC

Le soussigné donne avis qu'à la prochaine session de la législature, il demandera au parlement de la province de Québec la pas-sation d'un acte autorisant le barreau de la province à l'admettre à la pratique du droit après examen.

REMI TREMBLAY.

Sherbrooke, 8 octobre 1887. 5s

AVIS PUBLIC.

Des contribuables et électeurs des Townships de Clifton, Hereford et Auckland, dans le comté de Compton, s'adresseront à la législature de la Province de Québec, à la prochaine session, pour un acte détachant les dits Townships de Clifton, Hereford et Auckland du comté de Compton, et les annexant au comté de Stanstead, division d'énér-gissement de Coaticook, pour les fins municipales, judiciaires et d'énér-gissement.

G. H. ST-PIERRE, Procureur des requérants.

(1ère insertion, 7 octobre 1887.)

PERDUE.

Une MONTRE D'OR pour dame, et chaîne, a été perdue samedi, soit sur la rue Wellington, soit sur la place du marché, ou sur la route de Sherbrooke à Huntingville. Toute information donnée à ce bureau tendant à la faire retrouver sera généreusement récompensée.

Belle Propriété à Vendre.

Cette magnifique propriété, située au bout du pont de Windsor, dans le canton de Brompton, a 60 pieds de largeur et un acre de profondeur. Il y a un magasin, hangar, remises, écuries, etc., sus-élevés. Le stock en magasin, évalué à \$2,500, sera aussi vendu à prix réduit. Le tout est neuf et en bon ordre.

AUSSI:

Un lot de terre dans le 2e rang de Brompton, à 1 1/2 mille du village de Windsor Mills, contenant 400 acres, dont 300 non défrichés et 100 acres défrichés, avec un peu de bois dessus. Le sol est de bonne qualité. Il y a sur les derniers 100 acres, maison, granges, écuries et remises. Le tout en bon ordre. Vente à des conditions faciles. S'adresser au bureau de ce journal ou au soussigné.

GEORGE ALLAIRE, Windsor Mills.

A louer

DEUX BONS LOGEMENTS, maison du soussigné, rue Goodhue, haute-ville.

L. C. BELANGER.

Grande Vente d'Ete!

—DE—

McCUBBIN & CIE.

Nous sommes à vendre le reste de nos paravols en dentelle au prix coûtant.

Indiennes d'été, Satens et Coutil de fantaisies à des prix très réduits.

Marchandises de modes marquées bien bas afin d'en effectuer l'écoulement.

Nous avons reçu un autre lot de linon hindou, en couleurs lavande, crème, biscuit et noir, à 17 cents la verge. Juste ce qu'il faut pour l'été.

Notre deuxième lot de Dentelle de parure, pour robes, en couleurs noire espagnole, noire Chentelly et noire orientale, avec dentelle étroite pour appareiller, disparaît très vite.

Aussi, nos dentelles orientales en couleur crème, blanche, beige et biscuit s'écoulent rapidement.

Un beau choix de Seersuckers, en diverses couleurs, à 9c. la verge.

Triangles de rideaux en imitation d'ébène et en noyer noir, à 48c. chacune.

McCUBBIN & CIE.

71 - Rue Wellington. - 71

NOUVEAU MAGASIN

—DE—

Fruits, Legumes et Provisions,

EN GROS ET EN DETAIL.

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public de Sherbrooke qu'ils viennent d'ouvrir un magasin comme ci-haut.

Ancien Local Morency,

Vis-à-vis l'hôtel Central, où ils tiendront constamment à la disposition de la clientèle toute sorte de

Fruits, Legumes,

Beurre, Fromage,

Œufs, Poisson Fume,

Biscuits, Bonbons, &c.

Marchandises fraîches reçues tous les jours. Invitation cordiale à tous. Satisfaction garantie. Une part de patronage est respectueusement sollicitée.

A. DION & CIE.

RENAUD, GARDEL & CIE.

MANUFACTURIERS DE

CHAISES ET MEUBLES

SHERBROOKE, P. Q.

Meubles de Chambre et de Salon

Sofas, Chiffonniers,

Bureaux, &c.

Les soussignés annoncent au public de Sherbrooke et des environs qu'ils viennent d'ouvrir une grande manufacture pour la confection des meubles de toute sorte, au

Bout Sud de la rue Wellington

Avec engin et machines des plus améliorées, et ils peuvent fournir au commerce et aux familles en particulier: Ameublements de salons et de chambres à coucher, Sofas, Bureaux, Chiffonniers, Chaises, etc., le tout de premier choix et fabriqués dans les derniers goûts.

La longue expérience de ces messieurs, acquise dans les établissements de feu M. Wm. Long et de MM. Long Frères & Cie; les ouvriers de première classe employés à leur établissement; leur attention toute particulière aux affaires et leur promptitude à exécuter les commandes que l'on voudra bien leur confier, sont autant de garanties de satisfaction offertes à la clientèle.

BOIS SEC de première qualité vendu et acheté sur les lieux.

RENAUD, GARDEL & CIE.

Bureau et fabrique: au bout sud de la rue Wellington, vis-à-vis S. A. Hunting.

OCCASION EXCEPTIONNELLE!

A VENDRE.

3-MOULINS-3

1o. Un moulin à scie, neuf et complet—scie ronde, scie à bardeaux, scie à lattes, scie à clap-boards, planer, etc.

2o. Un moulin à farine, ayant trois paires de moulages.

3o. Un moulin à carder, avec machines à teindre, fouler, presser et raser l'étoffe.

En outre, une terre de 200 arpents, autour des moulins, environ la moitié en culture.

Cette propriété est située sur une belle rivière, à une petite distance de deux églises, sur le tracé d'un chemin de fer.

Chance rare pour un cultivateur ou autre ayant plusieurs enfants à établir. Plusieurs frères ou amis peuvent s'y établir à côté l'un de l'autre et s'aider mutuellement, attendu que la presse de l'ouvrage ne vient pas ensemble dans les différents moulins et sur la terre, mais les travaux se succèdent durant le cours de l'année.

Conditions faciles. S'adresser à

M. JOSEPH BOURQUE,

394^{me} Wotton, P. Q.

Trempe-la-Soupe XIV.

QUATRIÈME PARTIE.

S. Blanchard, receveur de rentes.

XV

LES MANŒUVRES DE L'ABBÉ.

(Suite.)

— Quel que soit celui qui a parlé, reprit-il après un instant, il a trouvé cette fois des oreilles pour l'entendre. La police est en éveil. Sous peu, elle sera à nos trousses... Il est urgent de déménager...

Toutes les figures étaient sombres. Le vanterier Marchetti questionna :

— Alors qu'avez-vous décidé ? Vous êtes le Maître. C'est donc à vous qu'il appartient de parer aux éventualités qui menacent la Société.

— La Société est dissoute à partir de ce moment, répondit froidement Trempe-la-Soupe.

— Comment ?

— La liquidation du fonds social commencera demain matin. Dès la première heure, chacun de vous pourra se présenter dans mes bureaux de la rue d'Enfer. Il y touchera, capital et intérêts, la somme qu'il est en droit de réclamer pour lui et pour les actionnaires qu'il représente...

Quand aux parts de nos amis de Brest, de Rochefort et de Toulon, elles seront restituées à chacune des caisses spéciales de ces trois établissements, par les soins de l'abbé pour le premier, de Laterrade pour le second et de Margarit pour le troisième, et les intéressés statueront ultérieurement sur ce qui devra en être fait...

Voici maintenant de quelle façon j'ai pourvu à votre fuite, à votre salut respectif :

Le steamer anglais "l'Alacrité" est, présentement, en rade du Havre. Le capitaine en est à mes ordres. Il attendra, pendant trois jours, ceux de vous qui seraient tentés de prendre passage à son bord et les transportera à New-York ou dans tel port de l'Amérique où il leur plaira de débarquer...

Ceux qui préféreraient chercher fortune, par delà la frontière, dans les pays voisins, recevront des passeports en règle pour les capitales de leur choix.

— Hourrah !... Bravo !... Vive le Meg !

— Mes enfants, je ne suis plus le Meg !... Je suis un ancien compagnon à qui, à défaut du droit de commander, il ne reste plus qu'un devoir : celui de vous donner un dernier conseil... Les minutes vous sont mesurées. Si vous m'en croyez, vous aurez quitté Paris aussitôt vos comptes réglés. Votre liberté est à ce prix...

— Oui, oui, partons !... En Amérique !... A l'étranger !

L'abbé étendit le bras pour réclamer le silence.

— Pardon insinua-t-il doucement, il me semble que nous oublions quelque chose...

— Et quoi donc ?

— De chercher à savoir par qui nos secrets ont été livrés et de punir ce faux-frère conformément à nos statuts...

— C'est vrai !... Il a raison !... A mort le traître !

— Bon, fit le cambrioleur Courvoisier, il n'y a pas besoin d'aller si loin pour découvrir celui-là. On nous l'a nommé tout à l'heure. C'est cette canaille de Bergheim.

Toute l'assemblée répéta :

— C'est cette canaille de Bergheim.

L'abbé examinait curieusement Trempe-la-Soupe en dessous :

— Interrogez le Maître, poursuivait-il. Mieux que personne, il est à même de nous renseigner là-dessus. Il doit connaître le coupable.

— Je le connais en effet, prononça Maxime Gérard.

— Alors, insista l'autre, nous vous sommions de nous le désigner, afin qu'il soit frappé par celui d'entre nous que le sort indiquera ; ceci est écrit textuellement dans notre pacte fondamental, et je réclame formellement l'application de cette loi.

L'ancien notaire supporta sans broncher le regard sorniois de l'abbé.

— Vous serez satisfait, répondit-il avec une lenteur solennelle. La loi sera appliquée et le coupable sera puni. Seulement le sort n'aura rien à décider dans le cas présent ; la sentence rendue c'est moi qui me charge de l'exécuter.

— Vous !

— Pourquoi non ? Le pacte que vous invoquez ne dit-il pas pareillement : "Tout fanaud qui surprendra un frère en flagrant délit de dénonciation ou de révélation sera tenu de le supprimer sans attendre ou sans recevoir un ordre du conseil suprême." Or, j'ai surpris l'homme ; partant, je le supprimerai. Avant trois jours, celui que vous appelez un traître aura cessé de vivre.

Plusieurs voix répondirent :

— Mais le nom, le nom de ce coquer ?

— Vous le saurez quand vous me verrez lui clouer sur la poitrine, avec la lame de poignard, le morceau de drap et la lettre qui sont les insignes de raliement de notre association.

— Où ?

— Quand ?

Trempe-la-Soupe s'informa :

— D'abord, à quoi vous êtes-vous résolus ? Franchissez vous la frontière ou passez-vous en Amérique ?

La réunion se consulta. Il y eut quelques minutes de discussion. Ensuite Marchetti déclara :

— Nous aimons mieux enjamber l'Océan. Les gendarmes ont le bras long. Mais ils n'ont pas encore de bottes qui aillent de la jetée du Havre aux quais des ports américains.

— Eh bien, reprit Maxime Gérard, ce sera pour après demain, à minuit, sur la plage au bas de Sainte-Adresse, se avant que vous ne preniez la mer.

En quittant le café de la Commission, Maxime Gérard sauta dans une voiture et se fit conduire rue des Filles Saint-Thomas, dans les ateliers de Delphine Baron, alors la costumière en vogue. Il y demeura vingt minutes en conférence avec celle-ci ; puis, en la quittant après lui avoir remis sa carte :

— Ainsi, madame, je puis compter sur votre exactitude ?

— Assurément, monsieur : ma première demoiselle va se rendre chez vous sur-le-champ on passera la nuit, s'il le faut, la commande sera livrée demain pour l'heure que vous m'indiquerez.

L'ancien notaire s'en fut de là à l'estaminet du Cirque.

Il eut la chance d'y arriver dans un entracte de la féerie en répétition et d'y rencontrer le sieur Isoard Carpentier, lequel dissertait gravement avec trois musiciens de l'orchestre sur les points de Mme Dabbas et le ballon de Mme Constou. A l'entrée de M. Blanchard, le chef de la sûreté s'arracha à cette importante discussion, et courant au survenant qu'il entraîna dans la petite salle où avait eu lieu leur précédente entrevue.

— Eh bien, lui dit-il, c'est demain le grand jour. Il n'y a plus à tourner autour du pot-à-roses. Voulez-vous, enfin, me vider le fond de votre sac ?

— Je ne suis venu que pour cela.

— Sapréminette ! vous tombez à pic ! Il y a encore plus de trois quarts avant qu'on attaque le second ballet. Videz, mon bon ami, videz, mais sans rien laisser, s'il vous plaît, et parlez-moi la bouche ouverte, comme à un écolier qui tient à trouver le point sur chaque i. Commencez par le commencement : J'écoute.

Il s'assit et mit ses coudes sur une table. Maxime Gérard entama de nouveau le récit qu'il avait fait la veille à M. Le Prevost de Beaugé. Ce récit dura juste les trois quarts d'heure accordés. Dans les corridors du théâtre, un avertisseur secouait une sonnette et criait :

— En scène pour le second ballet !

— Mon brave monsieur, déclara-t-il quand le receveur de rentes eut fini, un autre, pour ne point paraître être pris sans verbe, ne manquera pas de vous affirmer qu'il savait votre histoire sur le bout de son doigt... Moi, je vous avouerai sans fard que je n'en connaissais pas une panse d'a... Et cela par la raison qu'en m'offrant vos services, vous m'aviez demandé—et je vous avais promis—de ne pas m'occuper de vos affaires...

M. Blanchard serra avec effusion la main que le détective lui tendait.

— Quand à vos compagnons, poursuivit ce dernier, si je leur ai fourni aussi facilement les moyens de se dérober à la justice, c'est que je suis certain avec eux de rien perdre pour attendre. Il n'y a que la France pour les artistes en tous genres. S'ils ne sont pas pendus ou lynchés de prime abord, là-bas, chez les Yankees, vos Mignard, vos Chapon, vos Courvoisier, vos Marchetti me retomberont sous la coupe. Paris est le flambeau du monde ; les poètes le disent et il faut croire les poètes à l'égal des femmes c'est pour cela que tous les coquins du monde viennent se brûler à sa flamme.

— Maintenant, m'apportez-vous les lettres d'invitation qui nous sont nécessaires ?

Maxime Gérard sortit de sa poche une douzaine de larges cartes lithographiées pour bristol rosé ;

— Voici pour vos agents de l'intérieur. Je vous recommande de les choisir parmi ceux dont la tenue peut le moins faire soupçonner le métier.

— Soyez tranquille. Triés sur le volet, les mêmes que nous envoyons dans les salons diplomatiques. Plus d'un a failli être enlevé par une duchesse du noble faubourg.

M. Blanchard joignit un papier aux cartes :

— Ils trouveront des instructions détaillées sous ce pli. Pour les hommes du dehors, nous les distribuerons ensemble, si vous le voulez bien, à leurs postes respectifs. A cet effet, nous nous rencontrerons, entre onze heures et minuit, à la porte de Neuilly, à l'angle du boulevard Maillot et de l'avenue de Madrid.

J'aurai un domino noir avec un nœud orange sur l'épaule gauche.

— Moi, je serai en doge de Venise, avec trois robes l'une sur l'autre ; la première en brocat d'or, la seconde en satin cérisé, et la troisième en velours cramoisi. Costume de caractère. Loué chez Babin... Ce qui me chiffonne, par exemple, c'est que, dans ses trois robes superposées, il n'y a pas une seule poche...

— Pour cacher une arme, je parie ?

— Oh ! ma foi non ; pour mettre ma pipe et mon tabac ; car j'espère bien avoir le temps d'en griller une ou deux avant le dénouement...

Et le chef de la sûreté ajouta avec une bonhomie qui n'était point dépourvue de noblesse :

— Voyez-vous, l'arme unique dont je me sers n'occupe pas beaucoup de place. Elle est, pourtant, terrible et mortelle. C'est la loi.

Le receveur de rentes était retourné chez lui rue d'Enfer.

Laterrade et Margarit ronflaient à l'unisson, côte à côte, sur une banquette dans l'antichambre.

— M. Blanchard les réveilla d'une poussée :

— Il n'est venue personne dans la soirée ? s'informa-t-il.

— Si fait, patron : il est venu une jeunesse pour ma demoiselle. Avec un petit groom qui portait des cattons aussi grands que lui. Même que nous n'avons commencé à casser notre canne (dormir) que quand ils ont été partis.

— Vous avez eu tort. Ne vous avais-je pas enjoint une surveillance de tous les instants ? Que cette négligence ne se renouvelle plus.

Il continua d'une voix brève :

— Demain soir, à onze heures Margarit stationnera avec le coupé en face des Enfants-Trouvés. Je viendrai l'y rejoindre, en domino noir, avec un nœud orange sur l'épaule gauche. Qu'il n'oublie pas ce détail et qu'il ait soin de ne pas avoir le sommeil aussi prompt qu'aujourd'hui... Laterrade se tiendra ici, prêt à accompagner ma fille qui sortira avec le prince de Kermor...

Vous m'avez compris ?... — Oui, patron.

— C'est bien. Vous êtes libres. Allez.

Ayant dit, Maxime Gérard traversa rapidement le salon et le cabinet de travail qui faisaient suite à l'antichambre et alla frapper trois petits coups régulièrement espacés à la porte qui donnait accès dans ses appartements particuliers.

A ce signal, Alliette demanda de l'intérieur :

— Est-ce toi, père ?

— Oui, c'est moi, mon enfant chérie, répondit l'ancien notaire avec un accent de passion frémissante qui révélait tout son bonheur de se retrouver en présence de la mignonne adorée.

(A continuer.)

1887 - PRINTEMPS ! - 1887

Voici bientôt le temps de "faire le ménage" dans vos maisons. Si vous avez à faire tapisser, ne manquez pas de venir voir nos

NOUVELLES TAPISSERIES.

Les patrons sont tous nouveaux et l'assortiment est complet—129 différents patrons. Les prix sont très réduits : de 5c. à 25c. le rouleau. Papier Vert pour Rideaux, 5c. la verge ; jolis Rideaux en papier, 10c. chacun.

PAPETERIE !

Livres blancs de toutes sortes, papier, plumes, encres, enveloppes, crayons, ardoises, mémoires, etc. Livres d'écoles, de prières et d'histoires, en anglais et français.

Cadres faits sur commande, sous le plus court délai et à bas prix.

Toute commande par la maille recevra une attention toute spéciale.

A. M. RICHER, Maison Olivier, Sherbrooke. Enseigne du gros Livre Rouge.

Ecuries de Louage !

Le soussigné aura toujours à ses écuries, Sherbrooke-Est, d'excellents chevaux et de bonnes voitures qu'il louera à demande à des prix très modérés.

3m

E. LECOURS.

NOUVEL ETABLISSEMENT.

HENRI VEILLEUX,

Ci-devant chez Delude & Cie.

Marchand Tailleur !

A le plaisir d'annoncer au public qu'il a ouvert un établissement comme ci-haut dans la maison de M. McKechnie, rue Wellington,

Ancien Local Sampson & Cie.

Où il se chargera de la coupe et de la confection des vêtements pour messieurs à des prix défiant la concurrence. Confiant dans sa haute réputation d'ouvrier habile et expérimenté, il sollicite une part de patronage, et il assure le public qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour la mériter et donner pleine et entière satisfaction à sa clientèle.

HENRI VEILLEUX.

Sherbrooke, 17 mai 1886. 250

M. McKECHNIE

Vient de recevoir son assortiment d'antennas de

Marchandises Fines, Epicerie,

Etc., Etc., Etc.

Un assortiment considérable de marchandises de modes françaises, anglaises et américaines. Aussi, manteaux et étoffes à manteaux, ainsi qu'étoffes à robes de nuances les plus fraîches. Manchettes et shirtings écossais de toutes sortes.

Veillez venir examiner mon assortiment en général, le plus considérable et le meilleur en deça de Montréal.

M. McKECHNIE,

Rue Wellington, Sherbrooke.

GRANDS AVANTAGES

Le soussigné a le plaisir d'informer le public des cantons de l'Est que sa scierie, située à

TRAHAN MILL,

Sur la ligne du Québec Central, est actuellement en pleine opération. On y fabrique toutes sortes de

Meubles,

Portes et

Chassis,

Qui sont vendus à des prix très réduits. De fait, on peut acheter à cet établissement à meilleur marché que partout ailleurs.

On pourra aussi acheter à la scierie même toutes espèces de

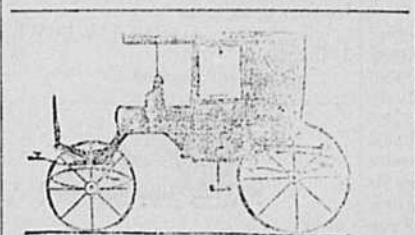
BOIS DE CONSTRUCTION !

Pour maisons, granges et autres bâtiments.

L'ouvrage sur commande, par la poste ou autrement, recevra une attention prompte et toute spéciale. Conditions de vente faciles.

ANT. TRAHAN,

Trahan Mill, P. Q.



Fabrique de Voitures

Le soussigné a l'honneur d'attirer l'attention du public sur son grand assortiment de

Voitures Légères, Couvertes et Fermées, et de Solides Voitures de Travail,

Généralement faites avec du bois ayant subi toutes les transformations voulues et travaillées par les meilleurs ouvriers du pays, y compris Montréal.

On répare les voitures aussi promptement que possible ; on peint, vernit et bourre. Venez voir si le genre des voitures vous plaît. Je puis faire de n'importe quelle manière désirée. Mes travaux sont garantis sous tous les rapports, et aussi bons que ceux qui proviennent de l'étranger.

Je tiens aussi un grand assortiment de VOITURES D'HIVER (sleighs).

P. BIRON, Sherbrooke.

Au Magasin du Bon Marche.

S. GENDRON,

Maison Kerr, rue King.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Poisson de toute sorte

Reçu toutes les semaines et livré à domicile. Constamment en magasin, le

FROMAGE

Provenant de la fabrique à laquelle le premier prix a été décerné lors de la dernière exposition tenue à Sherbrooke.

Toutes marchandises vendues au plus bas prix possible.

Sherbrooke, 19 oct. 1886.

MONTRES AMERICAINES

Waltham, Elgin et Springfield.



LOUIS DUPUY,

Rue Wellington.

Offre actuellement à sa clientèle un assortiment complet et varié de Bijouterie et Argenture de toutes sortes, à des prix défiant la concurrence.

Lunettes et Pince-Nez en grande variété et pouvant convenir à tous les yeux.

Réparations de toute espèce exécutées sous le plus court délai et à bas prix.

FRANCOIS CODERE,

159 Rue Wellington,

SHERBROOKE.

Ferrermerie et Quincaillerie,

OUTILS A FOIN

A bas prix et de première qualité.

Les voitures trouveront à mon établissement tout ce qui entre dans la confection des voitures, tel que : Bois de roue, Essieux, Ressorts, Fonte malléable, Fer et Acier en barre, Toile en Caoutchouc, Soufflets de voiture, Cuir à bourreux, Prelats à voiture, etc.

CUIR

Un assortiment complet de Cuir et autres articles à l'usage des selliers et cordonniers.

HUILES ET PEINTURES.

Les propriétaires de moulins trouveront à leur avantage d'acheter leurs huiles chez moi, comme je garantis satisfaction et mes prix sont ceux des grandes villes.

ROUES D'EMERIL DE HART.

Courroies de la célèbre manufacture Goodhue.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

SUN LIFE ASSURANCE CO.

OF CANADA.

Bureau principal, 164 rue St. Jacques, Montréal.

ACTIF. \$1,200,000.

THOMAS WORKMAN, Président.

R. MACAULAY, Administrateur.

La compagnie d'assurance The Sun est une compagnie canadienne, qui investit ses capitaux au Canada, et qui, par conséquent, a un droit particulier à l'encouragement des assureurs canadiens.

Cette compagnie, seule, émet une police d'assurance sur la vie sans conditions, absolue.

Sa nouvelle police, à semi-dotation, à placement imprécipitable, réunit en une police un placement profitable et une assurance au minimum du prix.

Dans son département contre les accidents, cette compagnie émet la police la plus libérale, la plus directe contre les accidents, qui en a.

G. L. RIDOUT, Agent général.

Bureau—Maison Ibbotson, rue Wellington, Sherbrooke.

AUX AGENTS.

LA CIE. CANADIENNE D'ARTICLES, 16 et 18 Front Street East, Toronto, prépare les paquets d'aiguilles les plus propres, les plus complets et les plus marchands de l'Amérique. Envoyez 25 cents pour un échantillon du nouveau No. 4, fini à la peluche fine. Détails envoyés quand des timbres sont inclos pour une réponse.

Ne restez pas à vous ennuyer si vous êtes sans emploi. Ecrivez à Mr. Kowdy, 41 rue Wellington-Est, Toronto. Envoyez des timbres pour une réponse. 6m354



IN MEMORIAM

Ceux qui désirent se procurer des monuments sépulcraux en marbre, ornements pour lots de famille, pierres mortuaires, &c., ne sauraient mieux faire que de s'adresser au soussigné. Il vendra toujours ces articles à des prix modérés et à des conditions libérales. L'ouvrage est garanti.

Veillez examiner son assortiment et prendre connaissance de ses prix avant d'acheter ailleurs.

GEORGE KINCH,

Richmond.

PRINTEMPS ET ETE,

—1887—

VICTOR TURCOTTE,

Marchand-Tailleur

MAISON FLETCHER.

Nous venons de recevoir un grand assortiment de nouvelles

Marchandises de Printemps et d'Ete,

Que nous sommes prêts à convertir en habillements d'après les modes les plus récentes. Coupe élégante et ajustement parfait. Nous avons maintenant en magasin un assortiment considérable de

Vêtements Confectionnés

Que nous vendons au meilleur marché possible.

Articles pour Messieurs.

Les messieurs trouveront à leur choix des articles de première qualité, tels que vêtements de dessins, gants, chemises, poignets, cols, faux-cols, foulards, bonnetterie, mouchoirs en soie et en toile, &c. Venez voir.

V. TURCOTTE.

DEMEAGEMENT !

M. E. BOUCHER

Ferblantier et Plombier.

Informez le public qu'il a transporté son établissement dans le local ci-devant occupé par M. Mulligan, 81 rue Wellington, où il aura toujours en magasin un grand assortiment de

Ferrermeries, de Tablettes

ET D'ETAPE.

PEINTURE, HUILE, VERNIS,

VITRES, COUPELLERIE, POELES,

Outils pour la ferme et autres, &c. Seul agent pour Sherbrooke, du célèbre barreau métallique. Il garantit que tout bâtiment couvert avec ce barreau sera protégé contre le vent, la pluie ou la neige. Il est aussi à l'épreuve du feu.

Une inspection des marchandises est respectueusement sollicitée. Tout article sera vendu à des prix modérés.

REMARQUEZ L'ENDROIT :

81 RUE WELLINGTON, 81

SHERBROOKE.

G.G. BRYANT &